

NOTRE DEONTOLOGIE

- Respect de la personne
- Confidentialité
- Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
- Refus de tout abus d'influence
- Respect du choix du bénéficiaire
- Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
- Supervision régulière
- Démarche concrète

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise. Les Consultants VAKOM vous accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Il vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui?

Notre démarche est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil. Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

LES INTERVENANTS

Nous vous proposons un accompagnement exclusivement individuel avec un Consultant-référent. Vous avez la possibilité de rencontrer au moins une fois au cours de votre bilan VAKOM un autre Consultant-Bilan.



Charlotte NICAISE

Dirigeante de VAKOM à Amiens depuis 2018, elle a passé plus de 20 ans au sein de grands groupes, dont plus de 15 ans dans des fonctions commerciales et d'animation d'équipes.

Son objectif ? Accompagner les dirigeants et leurs équipes pour une performance et une efficacité individuelle et/ou collective, en valorisant le capital humain.

De nature intuitive et agile, elle s'adapte aux besoins de ses clients. Son sens de l'action et de l'expérimentation font d'elle une ressource clé.

Certifiée OPR®1,2,3, Certifiée Tuteur Profession Manager 3.0, Carte de l'engagement, Envol des Talents & BPM.

Au cours de ses missions, elle a travaillé sur une grande variété de thèmes :

- **Prestations de Conseil** : Audit et conseil en management, Conseil en stratégie, Gouvernance des organisations, Efficacité managériale, Performance collective, Organisation et structuration RH, Mise en place des outils RH, GEPP/GPEC, Projet d'entreprise, Conduite de projets, QVT.
- **Recrutement & Evaluation** : Recrutement et évaluation de candidatures, Optimisation des process/la stratégie de recrutement et d'intégration, Accompagnement conseil sur l'attractivité (Marque Employeur).
- **Formation** : Communication, Efficacité managériale, RH et QVT, Cohésion d'équipe et accompagnement au changement (Animation de formations sur une approche multimodale : FOAD, présentiel).
- **Coaching** : Formation-action sur objectifs de dirigeants et cadres d'entreprises, Bilan des postures managériales (BPM) et Médiation en entreprise
- **Orientation Professionnelle** : Bilans de compétences, de mobilité et de positionnement & Projet d'avenir Professionnel

L'ensemble des consultants VAKOM de notre réseau (67 consultants sur le territoire national) peuvent également être ressource pour apporter un regard croisé sur votre bilan.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

D'UN BILAN DE COMPETENCES CHEZ VAKOM

PRISE DE CONNAISSANCE

- Information des objectifs, des étapes, des méthodes et du déroulement du bilan de compétences
- Présentation de VAKOM et de votre Consultant-référent

Vous choisissez votre centre de bilan, cette première prise de contact est sans engagement de votre part

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR VAKOM

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Signature du contrat tripartite

PHASE 1 : Phase préliminaire

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs

PHASE 2 : Phase d'investigation

- Analyse de votre parcours personnel et professionnel : repérage de vos points forts et domaines de vigilance
- Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations, aspirations et intérêts
- Repérage des éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Repérage de vos ressources et potentiels inexploités, découverte d'attirances pour des secteurs d'activités auxquels vous ne pensiez pas : tests choisis en fonction de vos besoins et en accord avec vous-même, restitution individuelle par un Psychologue du travail (votre consultant-référent ou autre)
- Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s), recherche d'informations sur les professions

PHASE 3 : Phase de conclusion

- Construction de votre projet professionnel : vérification de la cohérence entre vos objectifs, vos priorités, vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences
- Confrontation de votre projet professionnel au marché : rencontre de professionnels, éventuelles mises en situation professionnelle
- Identification au besoin d'un projet de formation, recherche des organismes de formation
- Finalisation de votre plan d'actions
- Rédaction de votre **document de synthèse** : discussion et validation avec votre Consultant-référent
- Réception de votre synthèse dactylographiée en deux exemplaires et proposition du rendez-vous de suivi à 6 mois

PHASE 4 : SUIVI

- Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences

DURÉE

- 24 heures réparties sur 3 à 4 mois

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens, tests, regards croisés et analyse réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Définition du projet professionnel défini dans le document de synthèse et recueil de la satisfaction par questionnaire (fin de prestation - plus à 6 mois)

MODALITÉS

- Présentiel, distanciel, mixte

FINANCEMENTS

- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé de reclassement
- Plan de développement des compétences
- FNE Formation

CONTACT ADMINISTRATIF POUR VOUS INSCRIRE

- Charlotte NICAISE
Tél : 06 28 09 38 27- amiens@vakom.fr - www.vakom.fr

RESSOURCES MISES À DISPOSITION

- Bureaux individuels avec poste informatisé
- Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires, CCI, annuaires formation, cahier, ONISEP, internet...)
- Salle de travail
- Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

DÉLAI D'ACCÈS

- Possibilité de commencer sous 15 jours

TARIFS

- Bilan de compétences particulier : 2 480.00 € TTC
- Bilan de compétences entreprises : 2 067.00 € HT

L'article L. 6323-4 du Décret n° 2024-394 du 29 avril 2024 art. 1 Journal Officiel du 30 avril 2024 prévoit que la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont le montant est fixé à cent euros et revalorisé chaque année par arrêté en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages. Cette participation n'est pas due par le demandeur d'emploi et par le titulaire d'un compte personnel de formation, lorsque la formation fait l'objet d'un abondement de son employeur, y compris lorsque cet abondement est versé par l'employeur en application d'un accord d'entreprise ou de groupe, d'un accord de branche ou d'un accord conclu par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs gestionnaires d'un opérateur de compétences.

LIEUX ET ACCÈSIBILITÉ

- Locaux VAKOM Amiens 357, boulevard Saint Quentin, Amiens (100 m2)
Parking privé à votre disposition - 5 minutes à pied de la Gare SNCF



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
Référént Handicap : Charlotte NICAISE - amiens@vakom.fr - 06 28 09 38 27

CONTACTEZ-NOUS :
Tél : 06 28 09 38 27
Mail : amiens@vakom.fr

SAS au Capital de 10 000 €
RCS Amiens B837 907 559
SIRET 837 907 559 00020
TVA intracommunautaire : FR 87 837 907 559
Code APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 80 01950 80
auprès du Préfet de la Région Hauts-de-France

www.vakom.fr

Le Sens de l'Humain



BILAN DE COMPÉTENCES

VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE DEVENIR PROFESSIONNEL ?

VOUS ENVISAGEZ UN CHANGEMENT D'ORIENTATION ?

VOUS SOUHAITEZ FAIRE LE POINT ET REDÉCOUVRIR VOS TALENTS ?

Accompagner les Hommes dans leur projet de développement personnel et professionnel

Article 16313-4 modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4 du code du travail «Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.»